



Municipalité de St-Sylvestre

AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2022 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

AVIS est, par la présente, donné par Marie-Lyne Rousseau, directrice générale et secrétaire trésorière de la Municipalité de St-Sylvestre;

QUE lors de la séance du conseil tenue le 15 novembre 2021, le conseil municipal a adopté le calendrier prévu pour les séances ordinaires du conseil en 2022;

QUE le calendrier adopté est le suivant : 10 janvier, 7 février, 14 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 15 août, 12 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre.

QU'à moins d'avis contraire, toutes les séances sont tenues à 20h au centre multifonctionnel situé au 435, rue Principale, St-Sylvestre.

Donné à St-Sylvestre, ce 1^{er} jour du mois de décembre 2021

Marie-Lyne Rousseau

Directrice générale et secrétaire trésorière